

Actualités OFS

13 Protection sociale

Neuchâtel, décembre 2016

Statistique suisse de l'aide sociale 2015

Le taux d'aide sociale reste à 3,2%

En 2015, 265 626 personnes ont reçu au moins une prestation de l'aide sociale économique. Le taux d'aide sociale reste inchangé à 3,2% depuis 2013.

Augmentation du nombre de dossiers d'une personne

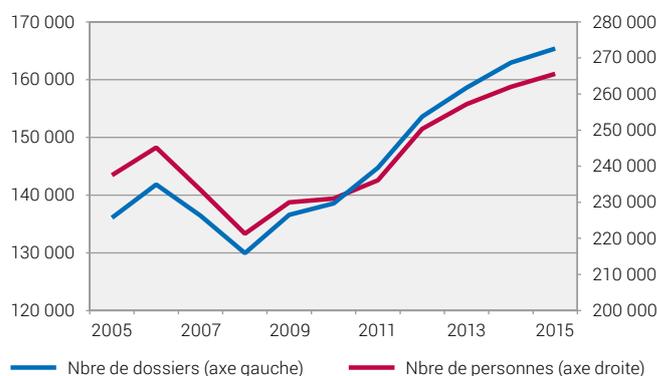
Par rapport à 2014, le nombre de dossiers d'aide sociale a augmenté de 3 437 unités (+2,1%) et celui des bénéficiaires de 3 643 personnes (+1,4%). La hausse du nombre de dossiers et de bénéficiaires constatée depuis 2008 s'est donc poursuivie. Parallèlement à cette évolution, on observe depuis 2005 une diminution constante du nombre moyen de personnes par dossier. La part des dossiers d'une personne s'est accrue de 3,1% par rapport à 2014 pour atteindre 66,2% de tous les ménages privés soutenus, ce qui représente une hausse bien supérieure à la croissance moyenne de 2,2% de tous les dossiers. Les dossiers concernant des personnes vivant en institution ont progressé encore plus fortement (+5,3%). Tous les autres types de dossiers présentent des valeurs inférieures à la moyenne. Chez les couples avec enfants, le nombre de dossiers a même enregistré un faible recul de 1,0% pour atteindre une part de 10,2% de tous les ménages privés soutenus.

Le taux d'aide sociale est stable

Le taux d'aide sociale, qui indique le rapport entre le nombre de bénéficiaires de l'aide sociale et la population résidente, s'élevait à 3,2% en 2015 pour l'ensemble de la Suisse. Même si le nombre de bénéficiaires de l'aide sociale a progressé par rapport à 2014, le taux d'aide sociale est resté au même niveau parce que la population résidente a augmenté parallèlement au même rythme.

Nombre de dossiers et nombre de personnes, 2005–2015

G 1

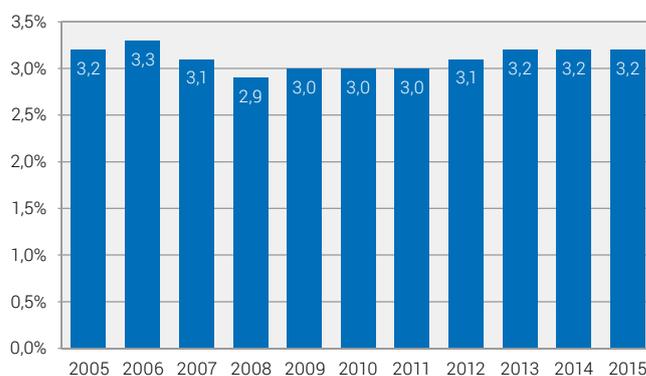


Source: OFS – Statistique de l'aide sociale (SAS)

© OFS 2016

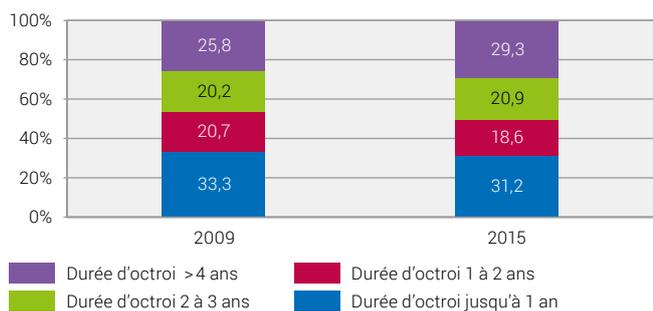
Taux d'aide sociale en Suisse, 2005–2015

G 2



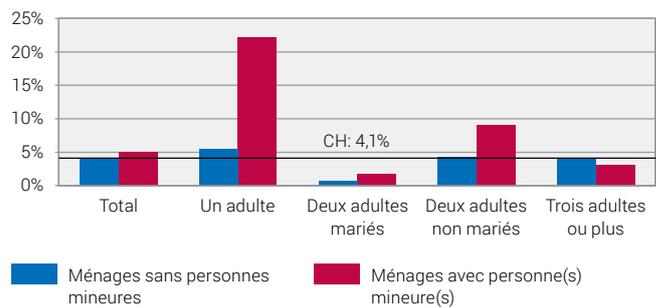
Source: OFS – Statistique de l'aide sociale (SAS)

© OFS 2016

Dossiers selon la durée d'octroi, en 2009 et 2015 G 5

Source: OFS – Statistique de l'aide sociale (SAS)

© OFS 2016

Taux des ménages soutenus par l'aide sociale, en 2015 G 6

Source: OFS – Statistique de l'aide sociale (SAS)

© OFS 2016

Taux de ménages soutenus par l'aide sociale

Complétant le taux d'aide sociale, qui mesure la part des personnes touchant au moins une prestation de l'aide sociale dans l'année par rapport à la population résidente de l'année précédente, le taux des ménages privés soutenus désigne la part des ménages comptant au moins une personne touchant une aide sociale dans l'ensemble des ménages de la population résidente. À l'instar du taux d'aide sociale, le taux des ménages privés soutenus est établi en se référant à des effectifs de la population résidente actualisés chaque année.

Un ménage peut comprendre, en sus des personnes considérées dans un dossier, d'autres personnes non soutenues ou des personnes considérées dans d'autres dossiers. C'est pourquoi un dossier n'équivaut pas à un ménage.

La perception est plus fréquente quand le ménage compte des personnes mineures

En 2015, des personnes ont été soutenues par l'aide sociale dans 147 852 ménages. Rapporté à l'ensemble des ménages privés de Suisse, ce chiffre correspond à un taux des ménages privés soutenus de 4,1%. Un ménage sur vingt comptant des mineurs (5,0%) est soutenu par l'aide sociale.

Les ménages formés d'un seul adulte et de mineurs sont particulièrement souvent soutenus (22,1%). Le nombre de mineurs dans ces ménages a une incidence supplémentaire sur le niveau du taux. Ce dernier grimpe à 30,4% dans les ménages comptant trois mineurs et plus, ce qui fait que l'aide sociale soutient près d'un tiers des ménages formés d'une personne adulte et de trois mineurs ou plus. Si, par contre, le ménage se compose de deux adultes mariés et de mineurs, le taux de ménages privés soutenus n'atteint que 1,7%. Si les deux personnes adultes vivant dans un tel ménage ne sont pas mariées, ce taux grimpe alors à 9,1%.

Un ménage d'une personne sur 19 est soutenu par l'aide sociale

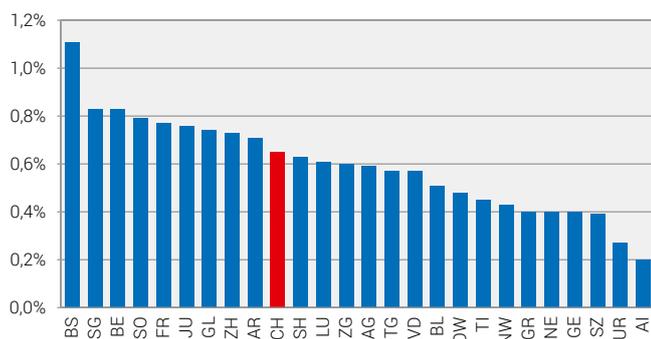
Le taux des ménages privés soutenus est plus faible (3,9%) pour les ménages ne comptant pas de mineurs. Il atteint 5,4% dans les ménages d'une personne. Ainsi, 1 ménage de ce type sur 19 est soutenu par l'aide sociale en Suisse. Les ménages d'une personne représentent en termes quantitatifs le principal type de ménage en Suisse (45,5%). Le taux des ménages privés soutenus baisse lorsque plusieurs adultes vivent dans le ménage. Il est particulièrement bas chez les adultes mariés (0,7%). Si, en revanche, deux adultes vivent dans le même ménage sans être mariés, le taux monte à 4,3%. Cette constellation comprend non seulement des couples sans enfant, mais aussi un parent seul vivant avec un enfant adulte. C'est la raison pour laquelle ce taux est significativement plus élevé dans ce cas de figure que pour deux adultes mariés ne vivant pas avec des personnes mineures. On trouve dans la même catégorie le groupe des ménages comptant trois adultes ou plus, dont le taux des ménages privés soutenus atteint 4,1%.

Avances sur pensions alimentaires (AVPA): stabilité du taux de bénéficiaires d'AVPA

Au total, 51 171 personnes ont reçu en 2015 des avances sur pensions alimentaires dans 23 181 cas. Le taux de bénéficiaires d'AVPA (0,65%) est environ cinq fois plus faible que le taux d'aide sociale. Cela s'explique entre autres par le fait que le groupe des ayants droit se limite aux personnes pouvant prétendre à des pensions alimentaires. Le taux national de bénéficiaires d'AVPA est assez constant au fil des ans, variant entre 0,64% (2012) et 0,68% (2009). La distribution des taux de bénéficiaires d'AVPA diffère de celle relevée pour l'aide sociale économique. Cela s'explique notamment par la diversité des normes cantonales définissant les conditions d'octroi.

Taux de bénéficiaires d'avances sur pensions alimentaires par canton, en 2015

G 7



Source: OFS – Statistique de l'aide sociale (SAS)

© OFS 2016

La statistique de l'aide sociale en bref

La statistique suisse de l'aide sociale relève chaque année les dossiers de personnes touchant au moins une fois par année civile des prestations financières de l'aide sociale. Sont prises en compte toutes les personnes faisant partie du dossier. Les personnes de 65 ans et plus dans le besoin bénéficient pour la grande majorité de PC. Elles ne tombent à l'aide sociale que dans des cas exceptionnels.

La statistique de l'aide sociale relève aussi d'autres prestations sous condition de ressources versées en amont telles que les avances sur pensions alimentaires ou les allocations maternités ou parentales. Ces prestations sont allouées selon des conditions définies par chaque canton. L'inventaire de l'aide sociale au sens large fournit de plus amples informations à ce sujet (www.aidesocialesl.bfs.admin.ch).

Les résultats de la statistique de l'aide sociale sont aussi utilisés dans le cadre de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons (RPT).

L'indicateur le plus important de la statistique de l'aide sociale est le taux d'aide sociale, qui définit la part des personnes qui touchent au moins une prestation de l'aide sociale dans l'année, par rapport à la population résidente permanente le 31 décembre de l'année précédente (statistique STATPOP).

Autres informations sur Internet

Portail statistique de l'OFS, Protection sociale:
www.statistique.ch → Trouver des statistiques → Sécurité sociale

Éditeur:	Office fédéral de la statistique (OFS)
Renseignements:	Marc Dubach, OFS, tél. 058 463 65 78, marc.dubach@bfs.admin.ch
Rédaction:	Jan Boruvka, OFS; Markus Braun, OFS; Marc Dubach, OFS
Série:	Statistique de la Suisse
Domaine:	13 Protection sociale
Langue du texte original:	Allemand
Traduction:	Services linguistiques de l'OFS
Mise en page:	Section DIAM, Prepress/Print
Graphiques:	Section DIAM, Prepress/Print
Page de titre:	OFS; concept: Netthoevel & Gaberthüel, Bienne; photo: © Auke Holwerda – istockphoto.com
Impression:	en Suisse
Copyright:	OFS, Neuchâtel 2016 La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée
Commandes d'imprimés:	Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel, tél. 058 463 60 60, fax 058 463 60 61, order@bfs.admin.ch
Prix:	gratuit
Téléchargement:	www.statistique.ch (gratuit)
Numéro OFS:	767-1500